



CONFIDENTIEL RENAULT

SCENIC II

Liste page suivante

Équipé de direction à gauche NSK

Annule et remplace la Note Technique n° 4706D de JUIN 2007.

Modifications : Extension des types et tranches de fabrications des véhicules susceptibles d'être concernés.

36A ENSEMBLE DIRECTION : AXE INTERMEDIAIRE

OTS : 0AVZ REP. : L2

Autre sous-chapitre concerné :

999

Document de base :

Manuel de Réparation : 370, 372

Les tranches de fabrication des véhicules sont données à titre indicatif.
IMPÉRATIF : vérifier avant toute intervention que le véhicule est concerné par l'OTS : 0AVZ.

• Pays avec PG&CS

Réseau équipé d'ICM :	Consulter la « Liste des OTS à réaliser » dans ICM.
Réseau non équipé d'ICM :	Vérifier, sur l'étiquette bleue de repérage, la case : L2. <ul style="list-style-type: none">• Si la case n'est pas cochée• et si le véhicule est équipé de direction à gauche NSK, Contacter votre réseau primaire pour consulter la « Liste des OTS à réaliser » dans ICM.

• Pays sans PG&CS

Tous réseaux :	Vérifier, sur l'étiquette bleue de repérage la case : L2. <ul style="list-style-type: none">• Si la case n'est pas cochée• et si le véhicule est équipé de direction à gauche NSK, Le véhicule est concerné.
----------------	--

• FRANCE

Membres du réseau RENAULT habilités à appliquer cette OTS :
Tout réseau (y compris les Agents RENAULT Relais).

« Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque ».

Tous les droits d'auteur sont réservés à **RENAULT S.A.S.**

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de **RENAULT S.A.S.**

LISTE DES VEHICULES SUSCEPTIBLES D'ETRE CONCERNES

Véhicule	Type	de	à
SCENIC II	JM0C	DB49582	DB65135
	JM0F	DB64534	DB68231
	JM0G	DB53508	DB64624
	JM02	DB59184	DB68206
	JM05	DB47311	DB66386
	JM1B	DB50926	DB60377
	JM1D	DB48576	DB68632
	JM1E	DB44551	DB72195
	JM1F	DB44568	DB72179
	JM1K	DB46534	DB71556
	JM1M	DB52410	DB60056

Véhicule	Type	de	à
SCENIC II	JM1N	DB53002	DB53389
	JM1R	DB44578	DB72191
	JM1S	DB47555	DB61326
	JM1T	DB46530	DB66382
	JM1U	DB46996	DB71541
	JM1Y	DB47444	DB47648
	JM14	DB44552	DB72198
	JM16	DB59243	DB60487
	JM17	DB48340	DB70167
	JM2C	DB52058	DB52064

DONNEES TECHNIQUES**Opération préventive**

- Contrôle de l'axe intermédiaire.
- Remplacement de l'axe intermédiaire selon le résultat du contrôle.

Objectif

- Éviter une panne immobilisante.

Repérage des véhicules après intervention

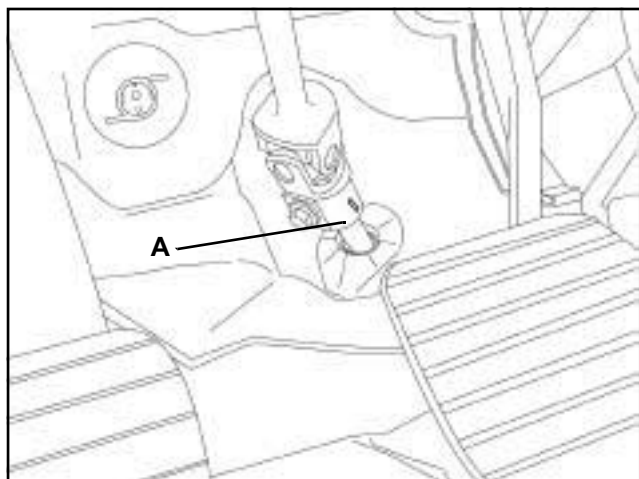
- Apposer une étiquette bleue sur la chapelle d'amortisseur avant côté poste de conduite :
Réf. : 49 39 031 089.
- Cocher la case **L2** au feutre marqueur.

Description de l'opération**IMPERATIF**

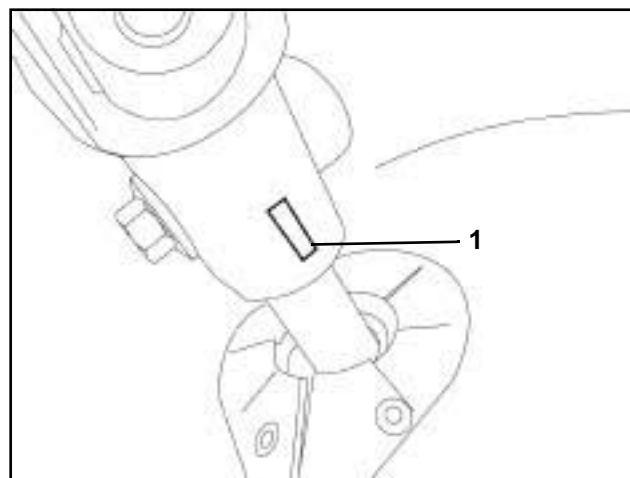
Respecter les couples de serrage préconisés dans le MR 370.

CONTROLE DU MARQUAGE DE L'AXE INTERMEDIAIRE

- Contrôler, sur la chape rabattable de l'axe intermédiaire (**A**), le numéro gravé (**1**) :



A – Chape rabattable de l'axe intermédiaire.



1 – Marquage à contrôler.

- Si le numéro n'est pas compris entre 6614 et 6622 inclus :
 - ne pas remplacer l'axe intermédiaire,
 - Établir une demande de remboursement ou un bordereau de garantie selon pays (voir "éléments comptables").
- Si le numéro est compris entre 6614 et 6622 inclus :
 - Remplacer l'axe intermédiaire.

REPLACEMENT DE L'AXE INTERMEDIAIRE**ATTENTION**

Avant de débrancher la batterie :

- Attendre :
 - l'arrêt du groupe motoventilateur,
 - la fin du processus de sauvegarde des calculateurs (1 min).

ATTENTION

Veillez respecter les préconisations lors du débranchement et du rebranchement de la batterie (voir **Batterie, Batterie : Dépose-Repose**) (MR 370, 80A, Équipement électrique).

- Débrancher la batterie.
- remplacer l'axe intermédiaire (voir **Axe intermédiaire : dépose – repose**) (MR 370, Châssis, 36A, Direction assistée).
- Rebrancher la batterie.

IMPERATIF

Effectuer les apprentissages nécessaires (voir **Batterie, Batterie : Initialisation**) (MR 372, 80A, diagnostic).

DONNEES ADMINISTRATIVES**Période d'intervention**

- Au premier passage en atelier et/ou sur convocation Client.

Outillage nécessaire

- Bloque-volant.

Pièces nécessaires

Quantité et désignation des pièces		Réf.
1	Axe intermédiaire	77 01 067 983
1	Vis point C	77 03 002 708
1	Vis point B	77 01 062 951

Temps nécessaire**Contrôle sans remplacement**

Code	Désignation	Temps
0096	Application OTS	0,2
7601	Contrôle du marquage sur l'axe intermédiaire	0,1
TOTAL		0,3

Contrôle et remplacement

Code	Désignation	Temps
0096	Application OTS	0,2
7611	OTS	1,3
7603	Dépose – repose de l'axe intermédiaire	
0331	Apprentissage véhicule	0,3
TOTAL		1,8

Destination des pièces déposées

- Selon les directives garantie.

Éléments comptables

- Selon les directives garantie.

Code OTS : **0AVZ** (0 = Chiffre zéro)

- Date de fermeture : **Illimitée**